

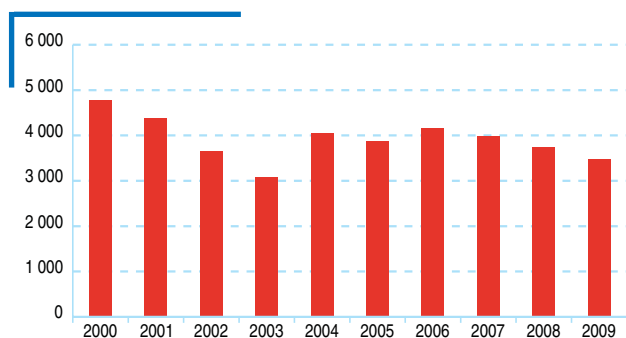
Nouvelle baisse de l'excédent des naissances sur les décès

Au 1^{er} janvier 2009, la population de la Champagne-Ardenne est estimée à 1 336 000 personnes. Entre 1999 et 2009, la région a perdu chaque année 1 300 habitants, soit une baisse moyenne de 0,1 % par an contre une croissance de 0,7% au niveau national. Dans la région, l'accroissement naturel – différence entre les naissances et les décès – ne parvient pas à compenser le solde migratoire évalué déficitaire – différence entre les entrées et les sorties de la région. Avec celui du Nord-Pas-de-Calais, le déficit migratoire de la Champagne-Ardenne est le plus important de France (-0,4 % par an). Mais le solde naturel du Nord-Pas-de-Calais, comme des quatre autres régions de France métropolitaine aux migrations défavorables (Haute-Normandie, Île-de-France, Lorraine et Picardie), est suffisant pour assurer une croissance de la population, quoique très faible en Lorraine et Nord-Pas-de-Calais (+0,1 %). Malgré tout, la dynamique naturelle reste favorable à la Champagne-Ardenne, la situant pour son taux d'accroissement naturel au 9^e rang des régions françaises (+0,3 % en moyenne annuelle entre 1999 et 2009).

Une baisse des naissances plus importante qu'au niveau national

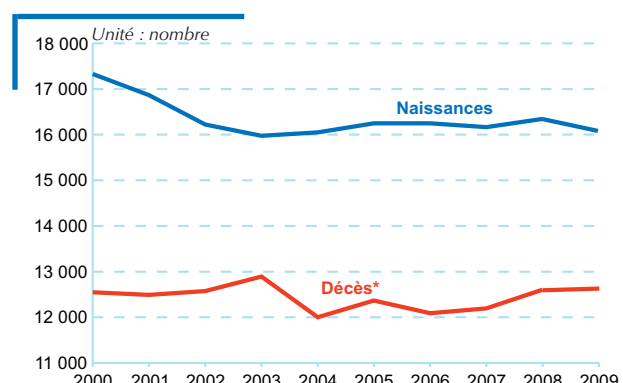
Depuis 2007, le solde naturel champardennais se dégrade de façon continue et les premières estimations pour l'année 2009 ne présentent pas d'un renversement de tendance. En données esti-

Solde naturel en Champagne-Ardenne



Source : Insee, État civil - données provisoires 2009

Naissances et décès en Champagne-Ardenne



Source : Insee, État civil - *données provisoires 2009

Situation démographique

Unités : millier et %	Population au 1 ^{er} janvier 2009	Evolution annuelle moyenne 1999-2009		
		Total	Due au solde naturel	Due au solde migratoire
Champagne-Ardenne	1 336,0	-0,1	0,3	-0,4

Unités : millier et %	Population au 1 ^{er} janvier 2008	Évolution annuelle moyenne 1999-2008		
		Total	Due au solde naturel	Due au solde migratoire
Ardennes	284,0	-0,2	0,3	-0,5
Aube	302,0	0,4	0,2	0,2
Marne	566,0	0,0	0,4	-0,4
Haute-Marne	186,5	-0,5	0,1	-0,6

Source : Insee, Recensements de la population, Estimations de population

mées, avec 3 500 naissances de plus que de décès, l'excédent naturel atteint en 2009 son niveau le plus bas depuis le début de la décennie, hormis l'année 2003 où la canicule avait eu pour conséquence un fort accroissement des décès. En 2000, point haut de ces dix dernières années, l'excédent naturel était proche de 5 000 personnes. En 2009, la diminution de l'excédent naturel par rapport à 2008 est la conséquence d'une stagnation des décès concomitante à une légère baisse des naissances.

Démographie naturelle dans les départements

Unité : nombre	Naissances		Décès		Solde naturel	
	2008	2009	2008	2009*	2008	2009*
Ardennes	3 522	3 312	2 784	2 749	738	563
Aube	3 721	3 745	2 925	2 904	796	841
Marne	7 065	7 061	4 798	4 868	2 267	2 193
Haute-Marne	2 037	1 944	2 100	2 087	-63	-143
Champagne-Ardenne	16 345	16 062	12 607	12 608	3 738	3 454

Source : Insee, État civil - *données provisoires

Un solde naturel dégradé dans les Ardennes

En 2009, 16 100 naissances ont été domiciliées en Champagne-Ardenne, en baisse de 2 % par rapport à l'année précédente. Si elles restent à leur niveau moyen de ces sept dernières années, elles sont très en dessous des 17 300 naissances de l'an 2000, année de mini baby-boom.

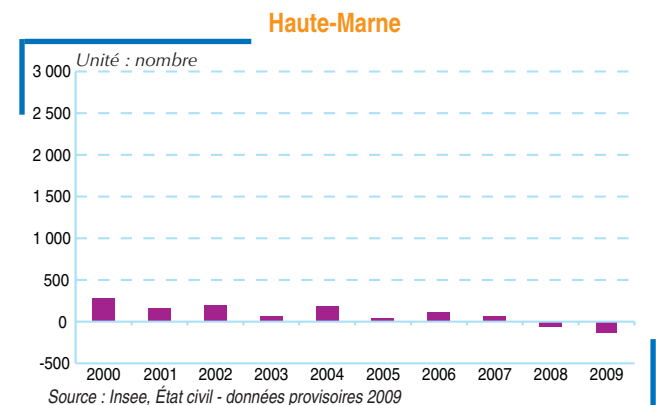
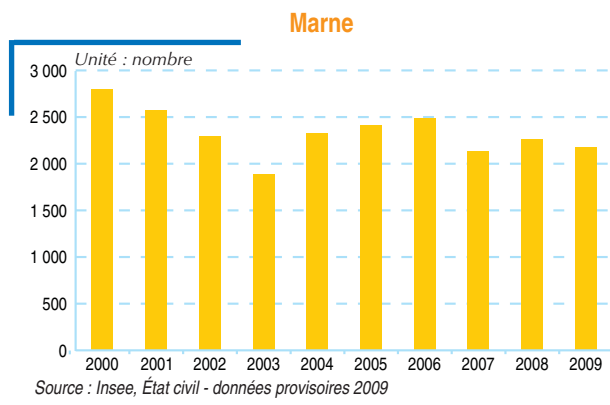
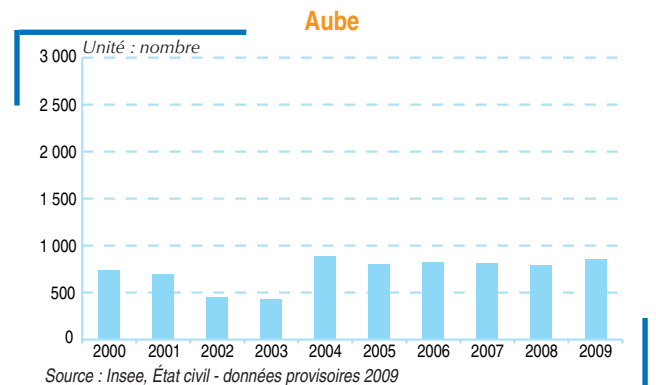
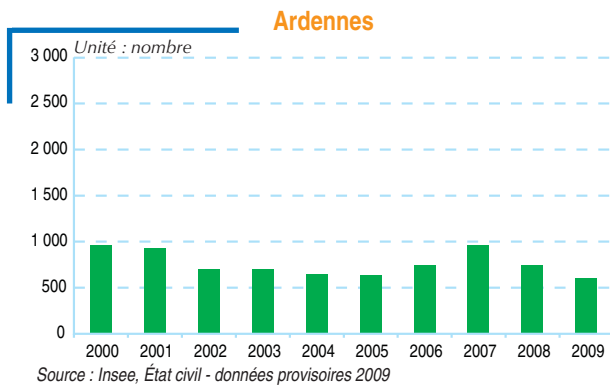
Estimés à 12 600, le nombre de décès domiciliés dans la région est stable par rapport à 2008, tandis qu'au niveau national, il augmente de 1 %. La démographie naturelle régionale résulte de situations départementales contrastées. Hormis dans l'Aube, où il reste stable, l'excédent naturel se dégrade dans les trois autres départements. Pour la deuxième année consécutive, il est même négatif en Haute-Marne. Le solde migratoire, particulièrement

déficitaire chez les jeunes ménages en âge d'avoir des enfants, pèse sur la démographie naturelle de la Haute-Marne. Avec la Corse, la Haute-Marne est le département de France où le rapport des 60 ans ou plus aux moins de 20 ans a le plus augmenté entre 1999 et 2008.

Mais, parmi les quatre départements de la région, la baisse du solde naturel est la plus importante dans les Ardennes. Pour la première fois au cours de ces dix dernières années, l'excédent des naissances sur les décès passe en dessous de 600. Comme en Haute-Marne (-5 %), les naissances ardennaises diminuent fortement en 2009 (-6 %), tandis que les décès se stabilisent à leur niveau de 2008.

Jean Pierre Bini

Solde naturel dans les départements



> Définitions

Pour l'année 1999, les **estimations de population** au 1^{er} janvier s'appuient sur le dénombrement issu du recensement de la population datant du 8 mars 1999, pour lequel les données ont été ramenées au 1^{er} janvier. On dispose par ailleurs à partir du nouveau recensement des populations au 1^{er} janvier 2007.

Pour estimer la population des régions au 1^{er} janvier 2008 et 2009 et celle des départements au 1^{er} janvier 2008, l'Insee utilise les statistiques d'état civil et les tendances migratoires. Les estimations régionales estimées au 1^{er} janvier 2009 et les estimations départementales estimées au 1^{er} janvier 2008 sont arrêtées fin 2009.

Au cours d'une année donnée, l'évolution de la population d'une zone géographique résulte en effet de deux facteurs :

- le **solde naturel**, différence au cours de l'année entre le nombre de naissances et le nombre de décès dans la zone géographique. Les naissances et les décès pris en compte sont ceux domiciliés, c'est-à-dire comptabilisés respectivement au lieu de domicile de la mère et au lieu de domicile de la personne décédée. **Les décès domiciliés de 2009 ont été estimés à partir des données provisoires ;**
- le **solde migratoire**, différence entre le nombre de personnes venues résider dans la zone (les entrants) et le nombre de personnes qui l'ont quittée pour résider ailleurs (les sortants). Cependant, les soldes migratoires des régions et départements échappent à toute procédure d'enregistrement. Aussi, il est calculé un solde apparent. Celui-ci se calcule par différence entre la variation de population entre deux recensements (1999 et 2007) et l'excédent naturel (naissances - décès). Pour une zone donnée, ce solde apparent intègre le solde des migrations à l'intérieur de la métropole (solde interne), le solde des migrations avec l'étranger (solde externe), mais aussi un « résidu » dû aux écarts de qualité des recensements successifs et, pour le dernier recensement, aux changements méthodologiques de collecte et de traitement des données.